



## Utilisation d'informations RH confidentielles

Par **CubeMark**, le 11/11/2012 à 03:01

Bonjour,

Je suis cadre dans une DRH. Notre entretien annuel est informatisé depuis 3 ans et j'ai accès à l'ensemble des dossiers car l'application permet de gérer plusieurs "domaines" RH dont celui dont je suis responsable (la formation).

Je viens de me rendre compte que depuis cette période (avant je n'en sais rien, l'entretien annuel était sur format papier) je suis systématiquement le plus mal noté des cadres de la direction (7 sans tenir compte du DRH). Pas une seule exception. Et si je suis allé faire cette vérification, ce n'était pas par curiosité ou par voyeurisme mais parce que j'avais des doutes depuis quelque temps sur le traitement de ma hiérarchie à mon égard. J'aimerais utiliser cette information, notamment pour obtenir une rupture conventionnelle, mais j'ai peur que ça se retourne contre moi si j'utilise cette information trop "naïvement" ("j'ai regardé les notes de mes camarades et j'observe que...") et qu'on me reproche alors de "manipuler" des informations confidentielles sans y être autorisé.

J'ai donc deux questions :

- Quel est le risque juridique réel que je sois sanctionné si j'utilisais cette information ?
- Quelle pourrait être la stratégie pour utiliser cette information afin d'en faire un argument pour obtenir une rupture conventionnelle mais à la fois sans prendre le risque que ça se retourne contre moi ?

Merci

Par **janus2fr**, le 11/11/2012 à 09:01

Bonjour,

J'avoue ne pas bien voir en quoi, le fait que vous êtes le plus mal noté des cadres, est un argument pour vous afin de demander une rupture conventionnelle.

Par **P.M.**, le 11/11/2012 à 09:24

Bonjour,

Je ne comprends pas non plus en quoi ces informations qui n'ont pas été apparemment recueillies dans le cadres de vos fonctions pourraient vous permettre d'obtenir une rupture conventionnelle alors qu'elle ne peut provenir que d'un accord commun avec l'employeur qui lui-même connaît ce que vous voulez produire, vous pourriez donc y faire allusion sans produire les documents...